



MUNICIPALITÉ DE  
**COURRENDLIN**

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE, LUNDI 15 JUN 2015, 19H45,**  
**HALLE DE GYMNASTIQUE**

**Président :** M. Francis Périat  
**Secrétaire :** Mme Stéphanie Willemin  
**Scrutateurs :** M. Emmanuel Stehlin  
M. Laurent Joliat  
**Huissiers :** M. Jean Fähndrich  
Mme Liridona Havolli  
**Excusé :** M. Joël Burkhalter

\*\*\*\*\*

**Registre des électeurs**

<b>Electeurs inscrits</b>	1957
• Hommes	967
• Femmes	990

<b>Electeurs présents</b>	36
• Hommes	27
• Femmes	9
Taux de participation	1,83%

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2014 et vote des dépassements budgétaires  
*Rapporteur : M. Martin Fehr, conseiller communal*
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 30'000.- pour la pose de stores sur la façade Est de la nouvelle halle de gymnastique  
*Rapporteur : M. Bernard Chételat, conseiller communal*
4. Prendre connaissance du décompte et accepter la consolidation du crédit suivant :  
- Extension du réseau d'eau à la route de Vicques : Fr. 91'000.-  
*Rapporteur : M. Vincent Scherrer, conseiller communal*
5. Information concernant le Plan directeur régional de l'Agglomération delémontaine  
*Rapporteur : M. Gérard Métille, Maire*  
*Présentation : Mme Céline Wermeille, chargée de mission*
6. Informations communales
7. Divers.

\*\*\*\*\*

**Ouverture**

M. le Président Francis Périat, ouvre l'assemblée communale ordinaire de ce jour qui a été régulièrement convoquée par publication dans le Journal Officiel de la République et canton du Jura n° 19 du 6 juin 2015 ainsi que par distribution de l'ordre du jour dans tous les ménages.

Les personnes suivantes présentes ce jour ne bénéficient pas du droit de vote :  
Bernard Studer, responsable du Bureau d'Appui du Maître de l'Ouvrage (BAMO) pour le Plan directeur régional de l'Agglomération delémontaine

L'ordre du jour ayant été distribué préalablement, il est renoncé à en donner lecture. Aucune modification de ce dernier n'est demandée.

L'assemblée étant régulièrement constituée, les débats sont ouverts et il est passé au point 1 de l'ordre du jour.

### **1. Procès-verbal de la dernière assemblée**

Le procès-verbal de l'assemblée municipale extraordinaire du 30 mars 2015 est approuvé avec remerciements à son auteur, Mme Stéphanie Willemin. Il a été déposé publiquement au secrétariat communal et publié sur le site Internet.

L'assemblée procède à la nomination des scrutateurs, à savoir MM. Emmanuel Stehlin et Laurent Joliat.

### **2. Présentation et approbation des comptes 2014 et voter les dépassements**

*Rapporteur : M. Martin Fehr, conseiller communal*

Les comptes 2014 de la Municipalité sont aujourd'hui présentés à l'assemblée communale. Ces derniers présentent un excédent de revenus de Fr. 112'687.12. Les comptes sont passés en revue.

**Entrée en matière** : acceptée

La récapitulation générale des comptes 2014 se présente comme suit :

	Charges	Produits	Soldes
<b>Autorités, administration générale</b>	1'125'009.89	201'756.14	923253.75
<b>Travaux publics</b>	600'850.20	251'947.25	348902.95
<b>Police, protection civile</b>	57'816.45	38'119.75	19696.7
<b>Hygiène publique</b>	347.20	0	347.2
<b>Instruction, culture, sports</b>	3'770'666.28	446'692	3323974.28
<b>Action sociale</b>	2'933'353.05	1'183'374.55	1749978.5
<b>Economie publique</b>	62'348.30	454	61894.3
<b>Finances</b>	1'184'758.65	503'878.3	680880.35
<b>Impositions</b>	493'513.55	7'715'128.7	-7221615.15
<b>Services communaux</b>	1'939'221.37	1'939'221.37	0

<b>TOTAUX</b>	12'167'884.94		
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		12'280'572.06	
<b>EXCIDENT DE REVENUS</b>			<b>112'687.12</b>

M. Fehr Martin communique toutes informations utiles concernant ces comptes.

Il appartient à M. Péquignot Blaise, de la fiduciaire Audit Transjurane SA, organe qui a été chargé de la révision des comptes communaux, de donner connaissance du rapport de vérification des

comptes. La comptabilité communale arrêtée au 31 décembre 2014 a été trouvée en ordre et conforme à la loi suisse et au décret concernant l'administration financière des communes.

**Discussion :**

M. Jecker Roland : *est content de constater un excédent de charges dans les comptes communaux mais relève une différence de Fr. 600'000.- par rapport au budget arrêté préalablement. Il reconnaît que nous avons la chance de comptabiliser des rentrées financières issues de la péréquation financière.*

M. Fehr Martin signale que les postes qui concernent directement la Municipalité sont globalement bien évalués mais les points qui dépendent d'instances externes sont difficilement maîtrisés. Le point qui concerne les impôts est volontairement défini à la baisse attendu qu'il n'est pas possible de le connaître avec précision à l'avance les montants qui seront encaissés.

*Quelle est l'explication s'agissant de la baisse des rentrées financières issues de l'exploitation du Casino Barrière du Jura ?*

Il apparaît que les joueurs se rendent plus volontiers dans les établissements publics pour jouer sur les machines de la Loterie Romande attendu que leur identité n'y est pas contrôlée. Cette situation explique cette baisse de rentrées financières issues du Casino Barrière du Jura.

**Décision :**

Au vote à main levée, l'assemblée municipale accepte les comptes de l'exercice 2014 à l'unanimité, comptes qui présentent un excédent de revenus de Fr. 112'687.12.

M. Périat Francis tient à remercier M. Martin Fehr, conseiller communal, le personnel de la caisse communale ainsi que les membres de la commission des finances pour le travail accompli.

**3. Discuter et voter un crédit de Fr. Fr. 30'000.- pour la pose de stores sur la façade Est de la nouvelle halle de gymnastique**

*Rapporteur : M. Bernard Chételat, conseiller communal*

Il est proposé à l'assemblée d'entrer en matière concernant le crédit relatif à l'installation de stores en façade Est de la nouvelle halle de gymnastique.

**Entrée en matière** : acceptée

Le Conseil communal propose d'installer des stores en façade Est de la nouvelle halle de gymnastique pour limiter la température dans les locaux lors des jours de grande chaleur et supprimer le contrejour engendré par la baie vitrée qui pose problème notamment lors de la pratique du badminton.

De plus, suite à la promotion de l'équipe de badminton en ligue nationale B et afin de répondre au règlement imposé aux équipes participantes, il est nécessaire de remédier à ce problème de contrejour.

Une partie de ce crédit sera également utilisée pour poser des stores à la salle de danse qui connaît également des problèmes de température.

**Discussion** : -

**Décision :**

Au vote à mains levées l'assemblée communale accepte à l'unanimité le crédit de Fr. 30'000.- et donne compétence au Conseil communal pour sa consolidation.

**4. Prendre connaissance du décompte et accepter la consolidation du crédit suivant :**  
**- Extension du réseau d'eau à la route de Vicques : Fr. 91'000.-**

*Rapporteur : M. Vincent Scherrer, conseiller communal*

Il est proposé à l'assemblée communale d'entrer en matière concernant la consolidation du crédit relatif l'alimentation en eaux des fermes situées à la route de Vicques pour un montant de Fr. 91'000.-.

**Entrée en matière :** acceptée

L'assemblée communale du 20 avril 2010 avait accepté un crédit de Fr. 550'000.- pour la réalisation de l'alimentation en eau potable et la défense incendie des quatre fermes situées à la route de Vicques.

Les bureaux SD Ingénierie SA et ATB SA ont été mandatés pour l'étude de ces travaux.

La première partie des travaux consistait en l'implantation d'une conduite en fonte d'un diamètre de 1,5 mètres le long de la route de Vicques, du côté Nord de la chaussée jusqu'à la hauteur du domaine agricole de M. Widmer Philippe. Après un passage sous la route de Vicques, l'alimentation de la ferme Rihs a également été réalisée. Cette conduite offre la possibilité de réaliser dans le futur une connexion avec le réseau d'alimentation en eau du Val Terbi.

Dans une seconde étape, une conduite en PE d'un diamètre de 180 mm a été posée en vue de l'alimentation en eau des fermes Messerli et Fehr. Quatre hydrantes ont également été installée afin d'assurer la défense incendie de chacune des fermes.

Ces travaux ont été réalisés conformément aux normes en vigueur et donnent entière satisfaction aux différents usagers.

**Discussion :** -

**Décision :**

Au vote à mains levées, l'assemblée communale accepte à l'unanimité la consolidation du crédit concernant l'extension du réseau d'eau à la route de Vicques, pour un montant de CHF 91'000.00.

**5. Information concernant le Plan directeur régional de l'Agglomération delémontaine**

*Rapporteur : M. Gérard Métille, Maire*

*Présentation : M. Bernard Studer, bureau Rolf Eschmann SA*

M. Bernard Studer, ingénieur et urbaniste auprès du bureau Rolf Eschmann SA rejoint la séance pour donner une information au sujet du Plan directeur régional réalisé par l'Agglomération delémontaine.

Dans un premier temps, il rappelle les éléments utiles concernant l'organisation de l'Agglomération delémontaine au niveau de son organisation et de son historique.

La reconnaissance de l'Agglomération delémontaine permet à la région de bénéficier de soutien de la part de la Confédération en vue de la réalisation de différentes mesures à caractère régional.

Différentes mesures ont déjà pu être concrétisées, à savoir :

- 2012 : piste cyclable Vicques - Courroux
- 2014 : piste cyclable Courrendlin – Châtillon
- 2014 : vélostation à Delémont
- Fin 2015 : gare routière à Delémont

A suivre par les mesures suivantes :

- Piste cyclable Delémont – Soyhières
- Réaménagement de la place Roland Béguelin
- Réaménagement et équipement des arrêts de bus

Pour Courrendlin, différentes mesures sont enregistrées à savoir :

- Passerelle sur la Birse secteur centre commercial
- Passerelle sur la Birse rue de la Gare – rue Clos Brechon
- Traversée Nord-Sud de la localité

Le but de l'adhésion à l'Agglomération delémontaine doit permettre aux communes partenaires de bénéficier de mesures régionales dans le domaine de l'aménagement du territoire, des transports publics et de l'urbanisation.

Le plan directeur qui fait l'objet de la présentation de ce jour a pour but de donner toutes informations utiles concernant le projet de développement territorial, d'assurer une cohésion intercommunale. D'autre part, il pourra être tenu compte des projets présentés dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal.

Ce plan directeur cantonal aborde uniquement des domaines qui méritent d'être étudiés de manière régionale. Ces domaines sont l'urbanisation, la mobilité, la nature et le paysage ainsi que l'énergie.

### Urbanisation

Le territoire des communes partenaires a été étudié et classifié en fonction de sa situation et des possibilités de développement. Le secteur allant de Courtételle, Delémont et Courrendlin fait partie du territoire de confluence.

Le but de ce chapitre est de rationaliser l'utilisation du territoire tout en diversifiant l'offre de logements et en encourageant la réhabilitation des centres anciens. La mise en valeur et les réaménagements des espaces publics sont également pris en compte, telle que la traversée de la localité de Courrendlin.

Le développement d'emplois dans la région est également étudié en parallèle avec les aménagements de zones d'activités et de zones commerciales.

De plus, les équipements d'utilité publique et de loisirs tels que structures d'accueil pour personnes âgées et infrastructures sportives sont également pris en compte.

### Mobilité

Ce point vise à développer des itinéraires de mobilité douce qui répondent aux attentes des usagers, d'étoffer l'offre en transports publics afin de gérer les problèmes de fluidité du trafic sur certains itinéraires très fréquentés.

#### Paysage

Cet objet traite de la protection de la nature et du paysage. Des commissions d'évolution du paysage ont été mises en place dans ce but. Il s'agit ici de veiller à la conservation des activités agricoles, de la mise en valeur des cours d'eau, de la protection du patrimoine naturel.

#### Energie

Ce chapitre traite de la gestion des énergies dans la région. Au fil des ans, il est projeté d'encourager les économies d'énergie et de développer la consommation d'énergies renouvelables. Il est préconisé qu'en 2050 la majeure partie des consommateurs utilisent la géothermie ou le bois pour chauffer leurs bâtiments.

#### Suite du dossier

Le plan directeur de l'Agglomération delémontaine est en cours de présentation auprès de toutes les communes partenaires. Une consultation est lancée et s'achèvera le 14 août 2015. Les intéressés peuvent voir ce document sur le site Internet de l'Agglomération delémontaine et compléter le questionnaire en ligne y relatif. Le dossier sera ensuite envoyé au SDT pour préavis. Il pourra ensuite être adopté.

#### **Questions :**

Mme Joëlle Varrin : *elle constate que l'on prévoit d'assainir la traversée du village alors que l'A16 ouvrira prochainement et s'interroge concernant l'utilité de cette réalisation.*

Il lui est confirmé qu'il est prévu d'assainir la route de traversée du village. Ces travaux comprendront la réalisation de différents ouvrages pour la mobilité douce et des lieux de rencontre, tout en tenant compte de la grande diminution du trafic prévue. Cette rénovation donnera encore des arguments à Courrendlin pour son développement futur.

M. le Maire remercie M. Bernard Studer de sa présentation.

## **6. Informations communales**

M. le Maire communique différentes informations aux citoyens présents et relate notamment les différentes décisions importantes prises par le Conseil communal :

#### Comptes 2014

M. le Maire remercie les personnes responsables des finances communales pour le travail effectué. Il comprend l'intervention de M. Jecker Roland mais souligne que tous les comptes dépendant des instances communales ont été respectés. Il relève également une amélioration de la fortune communale au cours de ces dernières années.

#### Fusion de communes

Le site Internet du projet de communes sera prochainement disponible. Un rapport final sera rendu au comité de pilotage au mois de septembre. Des informations seront diffusées à la population et le travail réalisé sera présenté aux intéressés.

#### A16

Le chantier avance très bien. Il a été récemment visité par le Conseil communal. L'entreprise Marti quittera le chantier dans le courant de l'été et a été remercié par l'Autorité communale pour sa collaboration et félicité pour l'absence d'accident durant toute la durée des travaux.

#### Rodriguez Marcelino

Le Tribunal cantonal a récemment rendu une décision concernant le chantier de M. Rodriguez Marcelino. Un délai a été imparti à ce dernier pour terminer sa construction d'ici au 30 septembre prochain. Il bénéficie encore d'un droit de recours auprès du Tribunal fédéral.

#### Personnel communal

Mme Rukovci Liridona, qui partira en congé maternité en octobre prochain, sera remplacée durant son absence par Mme Milenkovic Natacha de Bassecourt.

#### Aménagement local

Un projet de construction d'un second immeuble dans le secteur Centre Village a été déposé récemment. Il fera d'une publication dans le Journal Officiel après contrôle par les instances compétentes.

#### Lotissement Les Quérattes

De nombreuses maisons familiales sont en construction dans le secteur Les Quérattes.

#### Carte des dangers – Chutes de pierres Choindez

Le dossier en vue de la mise en place de protections contre les chutes de pierres à Choindez est en cours de traitement. Le permis de bâtir publié à fait l'objet d'une opposition qui est en cours de traitement.

#### Passerelles sur la Birse

Un mandat vient d'être confié au bureau Rolf Eschmann en vue de la réalisation de deux passerelles sur la Birse, à savoir derrière le centre commercial et entre la rue de la Gare et la rue Clos Brechon.

#### Ecoles

En cette fin d'année scolaire, différentes enseignantes termineront leur mandat à l'école de Courrendlin, soit en raison de retraite ou de changement d'école. Il s'agit de Mmes Anne Maillat, Liane Hertzisen, Véronique Schindelholz et Claire Sangsue.

#### Routes et trottoirs

Il sera procédé ces prochains jours à la réparation de différents regards de canalisation défectueux sur les routes communales.

#### Berges de la Birse

Le projet en vue de la mise en œuvre des mesures contre les crues de la Birse sur le territoire communal est en cours d'étude. Une présentation à ce sujet sera prévue lors d'une prochaine assemblée communale.

#### Badminton

Le Conseil communal félicite le Badminton-club Courrendlin pour sa promotion en ligue nationale B.



#### Fête du village

La fête du village aura lieu les 31 juillet, 1 et 2 août 2015.

#### Jeux Interrues

La FSG Courrendlin organisera ses jeux Interrues en date du vendredi 14 août prochain. M. le Maire encourage les citoyens à participer à ces joutes.

#### SlowUp

Le SlowUp qui se déroule dans la Vallée de Delémont avec passage à Courrendlin aura lieu le dimanche 28 juin prochain.

#### Livres en liberté

La commission culture et sport a procédé à la mise à jour des caisses de l'action Livres en liberté. Une nouvelle caisse contenant des livres en langues étrangères est à disposition au bureau communal.

### **5. Divers**

#### **Clôture**

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les personnes présentes aujourd'hui et de l'intérêt porté à la chose publique. Il souhaite à chacun-e une bonne rentrée ainsi que de belles vacances.

La séance est levée à 21h30.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

Le Président :

La secrétaire :

F. Périat

S. Willemin